

PAR COURRIEL

Québec, le 7 février 2022

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires et des commissions scolaires,

C'est avec un immense plaisir que, malgré le contexte actuel, le Ministère et plusieurs autres partenaires ont collaboré avec l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) au projet de recherche visant à *dresser un portrait de la santé mentale du personnel travaillant dans les établissements d'enseignement public québécois au niveau préscolaire, primaire et secondaire, ainsi que des facteurs de risques psychosociaux du travail auxquels ils sont exposés.*

Nous sommes conscients que le milieu de l'éducation est l'un des secteurs qui est grandement affectés par la pandémie de COVID-19. Il y a actuellement un manque de données sur la santé mentale sur lesquelles pourraient s'appuyer les milieux afin de développer des stratégies préventives appropriées.

Nous croyons nous aussi aux retombées positives que cette enquête pourrait avoir sur le personnel du réseau scolaire québécois en nous donnant accès à de nouvelles connaissances sur leur santé mentale. Pour y arriver, nous sommes d'avis qu'un bon taux de participation à l'enquête est primordial.

Dans cet esprit, je vous encourage fortement à suivre les recommandations du comité consultatif dirigé par l'INSPQ et de prévoir les conditions favorables, notamment en permettant au personnel scolaire de compléter le questionnaire sur les heures régulières de travail à un moment que vous jugerez opportun.

Je vous remercie encore une fois de votre précieuse collaboration.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint des relations du travail, de l'enseignement privé et des ressources humaines,



Eric Bergeron